

Image not found or type unknown



Appel de fond exeptionnel du syndic

Par **latoulie**, le **22/12/2009** à **18:57**

Bonjour,
Suite au dépôt d'une assignation d'un copro, est-ce que le syndic a le droit de demander une avance de fond pour l'avocat ?
Est-ce que j'ai le droit de refuser ce paiement jusqu'a la fin du procès ?
Est-ce que le syndic a le droit de menacer d'une majoration de 5 % en cas de non paiement dans un délai d'un mois.
Je vous remercie à l'avance des renseignements que vous voudrez bien me faire parvenir.
Gilles LATOULIE